

Commune d'Esclanèdes

recrute pour le 1er juillet 2024
un agent technique polyvalent de catégorie C (H/F)
temps complet (35h/semaine)

Conditions

- Rémunération statutaire + Participation à la prévoyance et à la complémentaire santé
- Déplacements permanents sur l'ensemble de la commune
- Horaires parfois décalés en fonction des obligations de service et des saisons
- Facteurs de pénibilité (contraintes physiques et climatiques)

Informations complémentaires

- Dossier de candidature : CV, pièce d'identité, lettre de motivation, tous les justificatifs des formations et exigences requises (diplômes, permis, attestations, certificats de travail ...)
- A transmettre au plus tard le 14 juin 2024 à la mairie (10 Place de la Mairie, Le Bruel, 48230 Esclanèdes) mairie.esclanedes@wanadoo.fr

Missions

- L'agent effectue, sous le contrôle d'un élu-responsable du service technique, l'essentiel des interventions techniques de la commune, entretient et assure des opérations de première maintenance au niveau des équipements, de la voirie, des espaces verts, du bâtiment
- L'agent effectue (dans ce contexte) l'entretien courant des machines et matériels utilisés

Activités et tâches du poste

Voirie :

- entretien courant (balayage) des rues, des trottoirs, les places
- bouchage des trous sur chaussée en enrobé à froid
- nettoyage, curage des fossés, entretien des grilles d'évacuation d'eau
- signalisation et sécurité des chantiers

Lieux publics, leur entretien et hygiène :

- aires de jeux
- points tri
- emplacements conteneur
- fontaines
- WC publics

Espaces verts :

- plantations des massifs verts (fleurs, arbustes...)
- enlèvement des mauvaises herbes
- élagage et taille d'arbres et d'arbustes
- arrosage et tonte des gazons
- débroussaillage

Ménage :

- nettoyage des locaux communaux
- nettoyage des locaux techniques

Petit travaux sur bâtiment :

- maçonnerie
- plâtrerie
- peinture
- plomberie
- serrurerie
- menuiserie ...

Biens mobiliers :

- conduite des véhicules (Partner, minitracteur...) avec ou sans remorque,
- leur entretien courant

Petit matériel et outillage :

- utilisation du matériel mis à disposition
- entretien courant, rangement et sécurisation du matériel utilisé

Activités et tâches liées à la réalisation de maintenance et d'entretien du matériel :

- Maintenir le matériel utilisé en bon état de fonctionnement, le ranger et signaler les

Exigences requis

dysfonctionnements au chef du service ou à la secrétaire

- Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits et transmettre les besoins au responsable

Compétences techniques :

- permis B exigé, permis BE souhaité
- connaître et savoir appliquer les techniques d'électricité, de mécanique, plomberie, menuiserie
- connaître et savoir appliquer les techniques et pratiques locales d'entretien des espaces verts (tonte, élagage, taille douce, arrosage, techniques alternatives au désherbage chimique, techniques de plantation ...)
- connaître et savoir appliquer les techniques de petit entretien de la voirie (exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements... nécessaires à la bonne tenue de la voie publique)
- connaître les règles d'utilisation des machines
- capacité de lire et comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne de sécurité
- savoir faire un petit levé de plan, un croquis
- connaître et savoir appliquer les techniques de maintenance et d'entretien du matériel
- connaître les conditions d'utilisation et de stockage des produits
- connaître les consignes de sécurité (mesures de prévention, n° d'urgence, comportement à observer en cas d'incendie...)
- connaître les gestes et postures de sécurité
- savoir lire les étiquettes de produits chimiques et respecter les consignes d'utilisation
- savoir détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler au responsable de service
- diagnostiquer la limite au-delà de laquelle le recours à un spécialiste est indispensable

Compétences transverses :

- être rigoureux, efficace, autonome, ponctuel, soigné, attentif à la qualité de son travail
- savoir gérer son temps et organiser son travail en fonction de consignes orales ou écrites
- être capable d'appliquer les consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux
- savoir rendre compte de son action et signaler les dysfonctionnements ou difficultés rencontrées
- respecter la confidentialité et la discrétion requise lors de l'intervention dans des locaux occupés

Moyens mis à disposition

- Peugeot Partner
- Mini-tracteur KIOTI
- remorque benne
- tondeuse
- débroussailleuse
- tronçonneuse
- petit matériel et outillage divers nécessaires à l'intervention
- produits d'entretien
- équipements de protection : vêtements, chaussures, bottes, gants, lunettes, casque...